

L'œuvre pie Wicar

ou

de la difficulté d'être généreux

Docteur Alain GERARD

C'est le plus souvent avec grand étonnement que les non initiés apprennent l'existence à Lille d'une fondation destinée à héberger gratuitement à Rome des artistes, intitulée « fondation pie Wicar ».

Cette institution date du testament rédigé en 1834 par Jean-Baptiste Wicar, l'année de sa mort dans la Ville sainte où ce peintre (né à Lille en 1762) a effectué la plus grande partie d'une très honorable carrière.

La dénomination surprenante « d'œuvre pie » est voulue par le donateur lui-même, qui confie la gestion des biens alimentant sa fondation à une institution, très peu connue en France, les « Pieux établissements français à Rome et à Lorette ». Pour bien comprendre l'enchaînement de ces divers éléments il faut commencer par examiner en détail le testament en question.

Mise en place de la donation Wicar : 1834-1861

Wicar, peintre et surtout amateur d'art de qualité, se fixe à Rome, où il avait déjà fait plusieurs séjours, à partir de 1801. Son talent, en particulier comme portraitiste, est apprécié. Il connaît très bien le marché des oeuvres d'art, ce qui lui permet de se constituer une très belle collection personnelle et, sans doute, de réaliser de fructueuses transactions¹.

Dispositions testamentaires de Wicar

Le 28 janvier 1834, Philippe Bachetti, notaire public de la résidence du Capitole à Rome, se déplace au domicile de « noble sieur le chevalier Jean-Baptiste Wicar » et dans sa chambre, en présence de huit témoins qui contresignent l'acte, rédige sur quatre grandes feuilles de papier timbré les dispositions testamentaires du peintre, auquel il ne reste que quatre semaines à vivre...

Nous ne reprendrons pas ici le détail des dons et legs, mais précisons que le responsable du respect des dernières volontés du défunt est son vieil ami, Philippe Carattoli, désigné comme « héritier fiduciaire universel » selon la terminologie du droit romain.

Celui-ci a la charge de surveiller la répartition des divers legs puis de procéder à la mise en place de « l'œuvre pie Wicar ». Le but de cette fondation est apparemment simple : il s'agit de la création de bourses pour de jeunes artistes lillois qui doivent être hébergés pendant une durée maximale de quatre années dans deux des appartements mis à leur disposition dans l'immeuble de rapport sis via Nicola del Vantaggio, où J.B. Wicar lui-même a logé.

Cette donation est complétée par l'organisation d'un fonds de placement destiné à assurer aux boursiers un revenu suffisant pour vivre correctement durant leur séjour à Rome. Wicar prévoit de leur allouer 25 écus romains (soit 125 francs or de 1844) par mois. Tout ceci demande une organisation assez complexe faisant intervenir trois organismes indépendants : la municipalité de Lille, les pieux établissements français à Rome et la Société des Sciences de l'Agriculture et des Arts de Lille.

L'élément central de la fondation est l'immeuble, propriété du donataire et dans lequel se trouvent outre son logement, complété par un atelier de travail, plusieurs appartements dont les loyers doivent concourir à la gestion de la fondation. Le bâtiment important, bien situé dans un beau quartier de Rome, à proximité de la Piazza del Popolo, est donné en nue propriété à la ville de Lille.

Mais si celle-ci en devient propriétaire, elle ne peut en assurer la gestion. C'est ainsi qu'apparaissent les « pieux établissements français à Rome ». Cet organisme, dont nous préciserons un peu plus loin l'historique et la structure, se voit confier « à perpétuité » (les termes du testament sont formels) la responsabilité de l'administration de la fondation et de l'immeuble en particulier, avec les obligations d'une « administration séparée et du strict usage des revenus collectés ».

Ceux-ci sont loin d'être négligeables car aux loyers s'ajoutent les revenus provenant du placement des sommes provenant de la vente de tous les autres biens de Wicar non destinés à des legs. Ne sont exceptés de cette vente que « les plâtres et statues qui ornent son atelier ». Il s'agit là de sommes importantes car les inventaires subsistants dans les archives confirment la richesse du peintre.

Il est essentiel de noter une restriction apportée aux dispositions ci-dessus : la ville de Lille et les pieux établissements ne seront envoyés en possession des éléments de cette donation qu'après les décès de

¹La biographie la plus complète est constituée par les deux volumes de Fernand Beaucamp « le peintre lillois J.B. Wicar ; son oeuvre et son temps », Raoust édit., Lille 1939. Bonne présentation dans le catalogue « Le chevalier Wicar » édité par le Musée des Beaux-Arts de Lille en 1984.

Camille Dominiconi et de Joseph Carattoli, amis du défunt autorisés à utiliser leur vie durant les deux appartements destinés aux pensionnaires.

Au surplus le sieur Carattoli est seul gestionnaire des fonds « sans que personne ne puisse l'obliger à rendre des comptes ».

Lorsque cette situation provisoire sera éteinte les bénéficiaires de la bourse octroyée seront désignés à la diligence de « l'Académie royale des Sciences, de l'Agriculture et des Beaux-Arts de Lille » (sic) qui choisira celui des candidats qui « montrera le plus d'habileté, de dispositions, d'instruction, de qualités pour faire honneur à la patrie et aux beaux-arts ». Le choix de la Société est encadré par des directives précises : une préférence permanente doit être accordée à la peinture. Lorsque le poste de boursier dans cet art est pourvu, il est possible, si l'état des finances le permet, de désigner un ou deux boursiers supplémentaires dans les domaines de la sculpture ou de l'architecture. De toute façon aucun pensionnaire ne peut séjourner plus de quatre années.

D'autres prescriptions définissent étroitement les possibilités d'action des bénéficiaires. Si la ville de Lille ne peut, ou ne veut, bénéficier de ces dispositions, celles-ci sont transférées à « l'Insigne Académie de Saint-Luc » ; les pensionnaires à désigner le seraient parmi des jeunes gens originaires de Rome ou de Pérouse.

Ni la ville de Lille, ni éventuellement l'Académie de Saint-Luc, ne peuvent transférer les rentes de l'œuvre à un autre usage que celui désigné : « protéger et encourager l'étude des beaux-arts ». Enfin la maison via del Vantaggio est inaliénable.

Les pieux établissements français à Rome

Le lecteur l'a compris, un rôle des « pieux établissements français » est fondamental dans la structure mise en place par la donation. De quoi s'agit-il ? Sous cette dénomination abrégée, que nous conserverons par commodité, il faut entendre la « Congrégation des pieux établissements français à Rome et à Lorette » dont l'origine remonte au moyen âge sous forme d'organismes d'assistance aux pèlerins français dans la Ville sainte.

Regroupés en 1793 par le pape Pie VI, ils sont remis à la France en 1801 et placés sous l'autorité de notre ambassadeur qui édicte divers règlements dont l'ensemble est approuvé par Grégoire XVI en 1845. Cet état de choses persiste lors de la fondation du royaume d'Italie et plus curieusement lors des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège qui suit. Les établissements sont placés en 1940 sous un séquestre qui n'est levé qu'en 1943.

Les pieux établissements ayant survécu à ces vicissitudes voient leur règlement réactualisé par l'ambassadeur d'Ormesson en 1956. Cette réforme, approuvée la même année par un bref pontifical de Pie XII, fait de cette congrégation une structure difficilement classable qui constitue une des rarissimes exceptions aux dispositions régissant en France la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le patrimoine géré par ces « pieux établissements » est important : l'église Saint-Louis-des-Français, le palais qui y est rattaché ainsi qu'un centre culturel, l'église de la Trinité-des-Monts et le couvent adjacent. A ces monuments, biens connus des touristes, il faut ajouter trois petites églises anciennement fondées à Rome : Saint-Nicolas-des-Lorrains, Saint-Yves-des-Bretons et Saint-Claude-des-Francis-Comtois-de-Bourgogne qui, avec la chapellenie de Lorette, rappellent le souvenir des anciens pèlerins. Enfin il existe un important ensemble immobilier de 140 appartements répartis en 12 immeubles, dont la maison léguée par Wicar.

Actuellement les pieux établissements sont placés sous l'autorité de l'ambassadeur de France près le Vatican, et leur gestion assurée par une députation administrative présidée par le premier conseiller d'ambassade. Une assemblée consultative dite « congrégation générale », composée de douze personnes (laïcs et ecclésiastiques à parts égales) vivant à Rome, se réunit quatre fois par an pour délibérer sur les problèmes d'administration.

Ces précisions sont utiles pour mieux comprendre les rapports entre les pieux établissements et les autorités lilloises tant municipales qu'associatives.

Mais avant que ces établissements prennent en main la gestion de l'immeuble via del Vantaggio une période intermédiaire s'écoule en raison des droits prioritaires conférés par le donataire à ses amis Dominiconi et Carattoli.

Le fonctionnement satisfaisant de la donation : 1862-1919

La disparition des archives de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts lors du catastrophique incendie de la mairie de Lille en 1916 a supprimé nombre de renseignements sur les périodes antérieures. En ce qui concerne les boursiers Wicar, la reconstitution des archives, tentée au lendemain de la guerre, laisse subsister de grosses lacunes jusque 1894. Nous sommes un peu moins mal renseignés pour la période qui suit, jusque 1918.

Nous examinerons successivement les deux séries d'artistes ayant pu bénéficier des bienfaits de la donation Wicar dans des conditions qui paraissent rétrospectivement assez correctes. Mais avant que ces jeunes Lillois puissent séjourner à Rome un assez long délai s'écoule.

La municipalité de Lille, qui n'est pas informée avec une précision suffisante des conditions fixées par le testament, croit pouvoir ouvrir dès 1836 un concours, entre les sujets médaillés par les Ecoles académiques de la ville. Le lauréat devait recevoir « une grande médaille d'or et une pension annuelle à Rome ». Le vainqueur Louis Lallou (1812-1867) eut bien la médaille, mais attendit en vain la bourse...

Mieux renseignée, la Société des Sciences et des Arts désigne une commission chargée d'étudier comment procéder pour remplir les obligations découlant du testament Wicar. Les commissaires concluent à la nécessité de créer une école de peinture au sein des Ecoles académiques. Cette proposition est acceptée par le Conseil municipal qui ouvre, dès 1836, cette nouvelle section, que le peintre Xavier Souchon (1787-1857) est chargé de diriger, fonction qu'il garde jusqu'à sa mort.

En attendant que les jeunes gens formés par cette nouvelle école puissent concourir pour bénéficier de la fondation Wicar, la Société des Sciences et des Arts se renseigne sur le devenir de son patrimoine. En 1840 le peintre M. Leclercq, élève des Ecoles académiques, se rendant à Rome à ses frais, est accrédité par la Société auprès des pieux établissements. Il est logé quelques jours dans un des appartements de l'immeuble de la via del Vantaggio. Il en revient avec des constats très pessimistes : le logement est misérable, l'immeuble est mal entretenu...

Dix ans plus tard un personnage d'importance, le Dr Thémistocle Lestibouois (1797-1876), procède à une inspection au cours d'un voyage en Italie, son titre d'ancien président de la Société des Sciences et des Arts lui donnant une certaine autorité auprès des pieux établissements. Il revient de son expédition avec le sentiment qu'on ne tient nullement à voir arriver à Rome un pensionnaire lillois. Il recommande la plus extrême vigilance à ses collègues...avertissement utile.

En 1853, le décès de Joseph Carattoli fait passer l'administration de la fondation Wicar entre les mains des pieux établissements, mais ceux-ci devant toujours verser une pension à Louis Caratolli, filleul de Wicar, la constitution d'un capital permettant de subvenir à la constitution des bourses, reste aléatoire.

Ce n'est qu'en 1861 que la situation se dénoue, avec la lettre adressée le 8 juin par le duc de Grammont, ambassadeur de France à Rome, au maire de Lille. Celui-ci est informé que des prévisions budgétaires excédentaires permettent enfin d'envisager l'envoi via del Vantaggio de deux pensionnaires.

Les pensionnaires de la bourse Wicar jusque 1894

C'est donc vingt-huit ans après le décès du donateur que les jeunes artistes lillois peuvent commencer à bénéficier de ses bienfaits. La Société des Sciences et des Arts élabore rapidement le programme du concours permettant de désigner les lauréats.

Nous donnons le schéma de ce règlement, approuvé par la mairie le 16 octobre et qui sert longtemps de modèle pour les concours ultérieurs. Les principes sont les mêmes pour la peinture, la sculpture et l'architecture ; dans les trois cas les épreuves se déroulent pendant six jours.

Les candidats dans le domaine de la peinture, doivent exécuter durant ce délai : un dessin d'après l'antique, une tête d'expression modelée, une figure peinte d'après nature, une esquisse sur un sujet donné et subir un examen sur l'anatomie et la perspective. Ils sont jugés par un jury comportant quatre peintres, un architecte et un anatomiste.

Dans le domaine de la sculpture les épreuves comportent l'exécution d'un dessin d'après l'antique, une tête d'expression modelée, une figure modelée d'après nature, une esquisse modelée sur un sujet donné. Les candidats doivent répondre à des questions sur l'anatomie, les éléments de géométrie et de perspective. Le jury comprend quatre sculpteurs, un architecte et un anatomiste.

Pour les architectes il est demandé une esquisse sur un programme donné, une épreuve de géométrie descriptive, un dessin d'ornement. Un examen oral porte sur les mathématiques, la perspective, la

construction. Aux quatre architectes constituant l'élément principal du jury sont adjoints un ingénieur et un mathématicien.

Les candidats doivent être français, nés à Lille et âgés de moins de 31 ans. Le concours est ouvert le 7 février 1862 et les organisateurs sont déçus de constater que, malgré la publicité donnée, il n'y a pas de candidats pour la sculpture et l'architecture.

Pour la peinture le vainqueur est un lillois, Charles Durand, à qui une dispense d'âge est accordée, mesure judicieuse car il acquiert une grande célébrité sous le nom de Carolus-Duran (1837-1917). Une seconde bourse étant disponible, Louis-Emile Salomé est autorisé à en bénéficier. Tous deux semblent avoir tiré une expérience professionnelle positive de leur séjour à Rome.

Celui-ci n'est nullement une sinécure et Wicar a prescrit toute une série de dispositions pour s'assurer du sérieux des pensionnaires bénéficiant de ses largesses. Il est en effet prévu, en toutes lettres dans son testament, que les jeunes gens « sont censés mener une bonne conduite tant morale que civile, être assidus à l'étude et doivent donner des preuves de leur application ». Les pieux établissements sont chargés de la surveillance de ces prescriptions et sont autorisés, le cas échéant, à sanctionner des écarts par la suspension de la bourse.

Cette éventualité ne se produit heureusement pas, mais la Société des Sciences et des Arts met en place, avec l'accord de la municipalité de Lille et du directeur de la villa Médicis, un règlement, approuvé le 10 mai 1862, prévoyant le travail que devra effectuer chaque année le boursier dans les trois classes de peinture, sculpture et architecture.

L'œuvre annuellement exécutée doit être envoyée pour le 15 février de l'année suivante au maire de Lille afin d'y être exposée publiquement et faire l'objet d'un rapport par un commissaire de la Société.

Ce rapport, adressé au maire, est communiqué à l'intéressé, qui doit être informé de l'appréciation le concernant.

La réglementation ainsi mise en oeuvre semble fonctionner de façon satisfaisante : quatorze pensionnaires se succèdent dans la maison de la via del Vantaggio de 1862 à 1894. Deux d'entre eux décèdent l'année de leur arrivée Eugène Rogier en 1870 et Auguste Wugk en 1876, dans des circonstances que nous ne pouvons préciser. Il reste donc pour cette période douze boursiers (6 peintres, 3 sculpteurs et 3 architectes) ayant accompli un stage de durée normale ou presque. En effet la durée de présence des pensionnaires à Rome est comprise entre une et quatre années, seuls cinq d'entre eux ayant effectué un séjour égal ou supérieur à trois ans et neuf mois. La durée moyenne s'établit à un peu plus de trois ans (37 mois et 2 semaines).

Un tel résultat peut-être considéré comme satisfaisant ; il est favorisé par l'absence de problèmes financiers majeurs.

Faute de traces comptables de la part des pieux établissements on ne peut que se baser sur des estimations. Quarre-Reybourbon évalue, dans son étude consacrée à Wicar, que celui-ci a laissé une fortune se montant à 100 000 francs or, non compris la valeur de l'immeuble de rapport via del Vantaggio. Nous savons que les bourses dues aux pensionnaires sont régulièrement versées, la stabilité monétaire du XIX^{ème} siècle, facilitant évidemment les choses. Mais l'entretien de l'immeuble pose des problèmes.

Le 5 novembre 1891 une lettre de l'administrateur des pieux établissements signale au maire de Lille le délabrement de la maison Wicar. Un rapport d'architecte fixe le coût des travaux à 5000 francs, or seuls 2800 fr. sont disponibles. La question est délibérée lors du conseil municipal du 11 décembre suivant qui ne semble pas s'émouvoir de ce problème et un crédit de 2200 francs est voté.

On ne peut manquer de remarquer que cette dépense incombe normalement aux pieux établissements gestionnaires de l'héritage Wicar, mais il est évident que ceux-ci n'auraient pas manqué de compenser cette dépense par une amputation correspondante des crédits affectés aux bourses. On peut de plus espérer qu'il ne s'agit que d'une simple avance.

En 1894 intervient le décès de Louis Carattoli, dernier occupant privilégié par les dispositions Wicar. Sa disparition libère le crédit de la bourse qui lui était versée, ainsi qu'un appartement : un troisième pensionnaire peut désormais être admis.

Mais à la fin de l'année 1894, avec le départ d'Alfred Sarazin, architecte boursier, commence un hiatus de trois années durant lesquelles l'immeuble Wicar cesse d'être occupé, du moins par des artistes lillois pensionnaires.

Les problèmes apparaissent : 1895-1918

Les archives de cette période font percevoir l'apparition de difficultés de fonctionnement de l'œuvre de pie Wicar. Les problèmes concernent moins le recrutement des candidats et l'activité artistique des boursiers que le fonctionnement matériel de l'œuvre.

Les documents plus abondants dont nous disposons informent de l'organisation régulière des concours, annoncés, tant par la presse que par des affiches assez largement diffusées. Celles-ci précisent les épreuves imposées, qui demeurent inchangées, ce qui soulève quelques difficultés. Les candidats estiment que le programme devrait être réactualisé : la crise éclate lors du concours de juillet 1911, les artistes refusant d'un commun accord, d'accomplir l'épreuve de mathématiques.. Ne convient-il pas de la supprimer ?

Cette réforme doit être incluse dans une refonte générale du règlement de l'œuvre pie Wicar.

Parmi les onze lauréats bénéficiant de séjours via del Vantaggio de janvier 1898 jusqu'août 1914, deux voient leur bourse interrompue par la déclaration de guerre ; nous reviendrons plus loin sur leur cas. Les neuf autres effectuent des stages un peu plus courts que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs : seuls les deux premiers utilisent la possibilité de rester quatre années à Rome et la durée moyenne des présences s'établit à un petit peu plus de 34 mois.

Cette diminution du désir de résidence révèle un malaise dont nous trouvons la traduction avec la demande, formulée par le peintre Georges Dilly, de ne pas effectuer sa quatrième année. Cette requête est accueillie avec regrets et réticence par la commission de la Société.

Peut-être faut-il voir une autre manifestation de ce malaise latent dans la proposition formulée le 16 décembre 1908 par l'architecte Désiré Ghesquier, au nom de ses camarades, de constituer une « Association des anciens boursiers Wicar à Rome ». Ces diverses réactions expliquent les propos du président Théodore Barrois dans son discours de fin de mandat, le 5 février 1909 : il regrette de n'avoir pas eu le temps de mener à bien le troisième point du programme qu'il s'était tracé, la réforme de l'œuvre pie Wicar.

Il envisage de se rendre prochainement à Rome pour enquêter « sur la situation financière, matérielle et morale » des boursiers de cette oeuvre. Cette proposition est chaudement approuvée par ses collègues et en particulier par son successeur Emile Bigo-Danel, président de l'Union artistique, qui s'affirme sincèrement préoccupé par la situation des pensionnaires Wicar.

Une partie des difficultés réside peut-être dans des changements de mentalité dont un témoignage est fourni par la lettre qu'adresse le 9 décembre 1912 le président de la Députation des pieux établissements, Raffray, sous le timbre « confidentiel », au secrétaire général de la Société à propos de l'arrivée d'un nouveau boursier :...« il serait désirable qu'il fut recommandé aux pensionnaires Wicar de venir seuls à Rome, ou tout au moins de prévenir que la personne qui les accompagne ne pourra pas cohabiter dans l'immeuble ». Cet incident qui, de nos jours, fait sourire pouvait, alors, être à l'origine d'une sérieuse mésentente.

Mais la cause certainement la plus importante de tension entre les pensionnaires et les responsables de leur hébergement est le délabrement de celui-ci. Les travaux annoncés dans la correspondance de 1891 et la libération de l'appartement Carattoli nécessitent des réaménagements qui suspendent toute possibilité d'accueil de boursier jusque 1898. Les séjours reprennent régulièrement à partir du premier janvier de cette année, mais ils ne semblent pas donner pleine satisfaction malgré la majoration de la bourse par un appréciable supplément versé par la mairie de Lille.

En avril 1909, comme prévu, le professeur Barrois se rend à Rome et doit s'entretenir avec M. Raffray « au sujet de la reconstitution des locaux de la villa del Vantaggio ». Cette démarche s'inscrit dans le cadre complexe des remaniements importants qui doivent être apportés à la maison Wicar. Nous n'en saisissons qu'imparfaitement le déroulement faute de documents précis et en raison de l'intrication de trois problèmes :

- les travaux de restauration majeurs qui doivent être apportés à un bâtiment vétuste ;

- les ennuis suscités par les Jésuites voisins...« qui plantent des arbres devant les ateliers et menacent de construire ». Raffray s'en plaint amèrement...« c'est incontestablement un mauvais procédé contre lequel il sera, je le crains, difficile d'obtenir entièrement gain de cause ». Il en découlera probablement l'obligation de travaux supplémentaires.

- La discussion au sujet de la destination de l'appartement libéré par Carattoli. Faut-il le transformer en studio pour un troisième artiste pensionnaire (donc avec un atelier) ou l'aménager en appartement à louer, le loyer permettant d'augmenter la pension devenue insuffisante des deux autres boursiers. C'est finalement cette solution qui est adoptée.

Les travaux ne sont pas achevés quand surgit un nouveau problème : l'annonce de l'arrivée du boursier devant commencer son séjour au début de l'année 1910, Mademoiselle Mathilde Hautrive. La venue de la première pensionnaire féminine bouleverse Raffray qui commence par poser la question de la compatibilité de cette nomination avec les dispositions du testament.

Bien que la féminisation des boursiers ne soit manifestement pas envisagée par Wicar, rien ne s'y oppose. Mathilde Hautrive pleine de bonne volonté, propose de séjourner à Florence le temps nécessaire à l'achèvement des travaux en cours. Elle effectue néanmoins un séjour via del Vantaggio extrêmement fructueux même s'il est un peu écourté. Les oeuvres annuellement adressées à Lille en témoignage de son travail et exposées au palais Rameau, ainsi que l'habitude en ai été prise ont très appréciées tant par le jury que par le public.

Comme nous y avons déjà fait allusion, les séjours des deux derniers pensionnaires nommés avant la Grande Guerre, l'architecte Marcel Favier et le peintre Robert Dubar, sont écourtés par la mobilisation. Les responsables de l'œuvre pie ont cherché les palliatifs possibles au préjudice subi par les deux artistes. Robert Dubar, réformé pour blessure grave, a perçu le versement de sa bourse au-delà de l'échéance normale. Marcel Favier a bénéficié du montant des deux bourses jusqu'à la fin de l'année 1920, tout en acceptant qu'il réside en France, comme il le désirait.

Une période se clôt : pendant un peu plus d'un demi-siècle l'œuvre pie Wicar a pris en charge vingt-cinq jeunes artistes en assurant à la plupart d'entre eux des possibilités intéressantes de formation complémentaire. Malgré quelques heurts, les conditions de fonctionnement de l'œuvre ont été satisfaisantes. Des adaptations et réformes étaient prévues au moment où le conflit mondial éclate.

Il entraîne dans ce domaine, comme dans tant d'autres, des bouleversements que nul n'avait envisagés.

L'aggravation des difficultés : 1920-1940

A la fin des hostilités la municipalité de Lille et la Société des Sciences et des Arts ont nombre de problèmes à régler avant de se pencher sur le devenir de l'œuvre pie Wicar. En 1920, la réactivation de la fondation peut enfin être envisagée, avec comme premier souci la réévaluation du niveau de la bourse. Le désordre financier engendré par la guerre a déclenché en France, comme en Italie, un processus de dépréciation monétaire durable.

Une consultation du bâtonnier Fauchille, ancien président de la Société, en juin 1920, permet de fixer des bases précises. La somme de 25 écus romains (1612 francs) précisée dans le testament devenue insuffisante depuis vingt ans, a été portée à 2400 francs (valeur 1920) annuels. Rien ne s'oppose à ce que les deux bourses annuellement versées soient fondues en une seule. Cette solution permettrait de mettre en location l'appartement ainsi libéré. La commission conclut, après avoir arrêté ces décisions, avec un optimisme quelque peu irréaliste : « rien n'empêche de revenir à l'ancienne solution quand la situation financière sera normalisée... ».

En attendant cette improbable normalisation l'accord de la mairie de Lille, qui maintient sa subvention annuelle de 2800 fr., est obtenu, de même que celui de M. Charles Milon de Peillon, consul général de France et président des établissements français à Rome. Le concours pour le recrutement d'un pensionnaire, dans la section peinture, peut donc être ouvert et le lauréat, Edmond Boulinghien, arrive au début de l'année 1921 via del Vantaggio où les travaux recommencent pour aménager l'autre atelier en appartement ; les transformations doivent être achevées fin 1922....

L'année 1923 renouvelle les alarmes concernant la bourse Wicar : M. Denis Puech, directeur de l'Académie de France à Rome, fait connaître à la Société la situation déplorable dans laquelle se trouve Edmond Boulinghien. La bourse malgré ses augmentations, est totalement insuffisante pour vivre et travailler correctement ; les travaux ne sont toujours pas achevés ; les autres appartements sont loués à des prix dérisoires de complaisance...

Ce rapport pessimiste est largement confirmé par un membre de la Société ; M. Louis Nicolle, présent à Rome pour un congrès des Chambres de commerce. Il rencontre MM. Boulinghien, Puech, Milon de Peillon et conclut après ses entretiens et constatations : « l'oeuvre de Wicar est compromise, et il est temps d'intervenir par tous les moyens si nous voulons en assurer la continuité » (rapport du 26 avril 1923).

A peu près simultanément l'attention du public lillois est attirée sur l'œuvre pie Wicar. En effet, la veuve du peintre Maurice Ramart, pensionnaire Wicar de 1887 à 1890, offre, en souvenir de son mari, une très belle Sainte-Catherine à l'église Saint-André et remet au palais des beaux-arts cinq études figurant des vues de la maison via del Valtaggio, telle qu'elle était lors du séjour du peintre.

Ces dons sont l'occasion pour le journaliste et historien Jules Duthil de consacrer un important article dans le Grand Hebdomadaire illustré du Nord de la France à l'œuvre pie Wicar. Trois reproductions des œuvres offertes permettent aux lecteurs de découvrir cette annexe lilloise à Rome, que la plupart d'entre eux ne connaissent pas.

Le poids accru des problèmes financiers

Peu après Boulinghien adresse ses œuvres exécutées au cours de l'année écoulée. La critique se montre favorable à leur égard. Une réévaluation de sa pension lui permet d'achever son stage dans des conditions correctes.

Pour des raisons évidentes, même si le principe n'est pas clairement exposé, un délai de près d'un an est laissé avant l'envoi du pensionnaire suivant, le jeune peintre Eugène Nys. Celui-ci arrivé en novembre 1925 est obligé de demander, un an après, que sa pension soit portée de 900 à 1200 liras par mois en raison de la constante dépréciation de la monnaie italienne. Cette demande est satisfaite par l'octroi mensuel d'un supplément de 300 liras pour « frais artistiques ».

Ceci grève d'autant un budget chargé d'une dette de 40 000 liras, toujours en raison des fameux travaux. Mais la Société des Sciences et des Arts ne veut pas pénaliser un pensionnaire très studieux qui envoie ponctuellement les œuvres de qualité qui témoignent à Lille de la valeur de son activité romaine.

Au cours de la dernière année de son séjour Eugène Nys demande s'il ne pourrait pas bénéficier d'un supplément financier pour effectuer un voyage à Naples, Florence, Pise et Venise. Après concertation avec M. Milon de Peillon il est décidé de lui accorder 400 liras supplémentaires par mois les neuf derniers mois de présence en Italie. Cette disposition exclut toujours l'envoi simultané de deux pensionnaires.

A Eugène Nys, dont la bourse s'achève de façon très positive, succède un autre élément de valeur Pierre Desrumaux en faveur de qui les pieux établissements procèdent, à l'instigation de leur président, au renouvellement de l'équipement ménager et de la literie ainsi qu'à diverses réfections. En reconnaissance la Société des Sciences et des Arts fait parvenir une médaille d'honneur à M. Milon de Peillon qui se montre très touché de ce geste. Dans sa lettre de remerciement il mentionne sa satisfaction à l'égard du nouveau pensionnaire, « aussi sympathique que méritant ».

Cette période correspond à un moment d'excellente collaboration entre la Société et les pieux établissements, pour la bonne marche de l'œuvre pie Wicar. Cependant les soucis financiers sont loin d'être dissipés. La poursuite de la dégradation de la valeur de la lire conduit Pierre Desrumaux à demander en juillet 1931 une augmentation de sa pension : il ne peut vivre à Rome avec 1200 liras par mois. Le président des pieux établissements appuie sa démarche, tout en faisant savoir que de nouveaux travaux sont nécessaires dans l'immeuble.

Ceux-ci, dont le détail n'est pas précisé, sont d'une importance telle que les budgets 1931 et 1932 sont en déficit important, avec un « fonds de déperissement » (expression originale pour désigner l'amortissement d'un solde négatif) de 14 000 liras ! Il est bien difficile dans ces conditions d'augmenter la dotation de la bourse. Il est même question un moment de la supprimer pendant un an.

Pierre Desrumaux ne se décourage cependant pas : il travaille avec acharnement : ses œuvres (trois grandes toiles et plusieurs dessins en 1931) parviennent régulièrement à Lille, sont admirées au palais Rameau et dans les journaux qui en publient des reproductions. La critique est très favorable. Le peintre termine sa quatrième année à Rome, en restant tout aussi actif malgré ses embarras financiers.

Ceux-ci ne le découragent pas puisqu'il demande à la Société des Sciences et des Arts d'appuyer ses démarches en vue d'obtenir une bourse « à la Casa Velasquez », qui lui sera accordée à sa grande satisfaction.

Le président de la Société a obtenu que les pieux établissements renoncent à leur projet de suspension de la bourse durant une année mais ne peuvent pas augmenter son montant pour 1934. Le concours pour une place de pensionnaire en peinture, qui s'ouvre le 25 septembre 1933 ne peut donc proposer une bourse majorée que grâce à la subvention accordée par la mairie de Lille (2400 francs plus 600 francs pour le voyage).

Pour la deuxième fois, c'est une femme, Esther Rogeau, qui entrera à la maison Wicar, mais pour l'instant les esprits sont surtout préoccupés par la préparation des cérémonies marquant le centenaire de la mort du généreux fondateur de l'œuvre pie portant son nom.

La mission Beaucamp et la crise de 1937-1938

Mademoiselle Rogeau arrivée à Rome, se renseigne sur les conditions de financement de l'œuvre pie Wicar et juge nécessaire d'informer le secrétaire général de la Société des Sciences et des Arts de particularités apprises au fil des mois et qui sont très loin d'être devinées à Lille.

Ces renseignements sont accueillis avec d'autant plus d'intérêt que les pieux établissements se montrent discrets au cours des années 1935 et 1936. Ils se contentent d'informer la Société de la poursuite des déficits successifs du compte de la fondation sans fournir de justificatifs.

Cette situation préoccupante est confirmée par la longue lettre adressée en mai 1937 par Monsieur Benigni, successeur du consul général Milon de Peillon. Le ton adopté est bien différent de son prédécesseur.

Pour commencer il explique les retards apportés à la transmission des renseignements comptables des années 1934 à 1936 par un important travail « de reclassement des archives et révision des comptes... ». Ceux-ci se soldent au 31 décembre 1936 par un débit de 55 487 liras. Ce déficit est dû à « des causes générales et d'autres particulières à la fondation. Les causes générales sont la réduction des loyers imposée par le décret loi du 14 avril 1934, les remboursements de travaux nécessités par la vétusté de la maison et la « crise économique » rendant les loyers non recouvrables.

La cause particulière est l'occupation du meilleur appartement par un certain D. Musmeli, insolvable non expulsable en raison des « très puissants appuis » dont il bénéficie en haut-lieu.

Face à cette situation les pieux établissements, qui ne peuvent plus consentir d'avance à la fondation préconisent la suspension de la bourse jusqu'à reconstitution d'une réserve suffisante.

Les renseignements sont entièrement recoupés par la correspondance d'Esther Rogeau qui leur apporte toutefois un éclairage bien différent. Elle exprime ses doutes quant à la fiabilité des comptes car elle est étonnée de l'importance des dépenses, qui en tout cas n'ont nullement profité à l'appartement qu'elle occupe. Le laxisme est général dans le recouvrement des loyers et le cas du Dr. Musmeli n'est pas isolé : l'ambassade est surtout préoccupée à faire plaisir à des protecteurs ministériels, aux dépens de la fondation Wicar « à laquelle personne ne s'intéresse à Rome, l'administration moins que tout autre ».

Elle s'élève avec force contre l'éventualité d'une suspension temporaire de la bourse qui ne serait que l'étape préparatoire à une suppression définitive de la fondation permettant aux pieux établissements de s'approprier sans contrepartie les biens de celle-ci. C'est exactement ce qui vient de se produire pour la bourse Sisco, destinée à un peintre Corse.

La Société des Sciences et des Arts décide l'envoi d'un de ses membres à Rome pour tenter de débrouiller cette embarrassante situation. Par chance, Monsieur Fernand Beaucamp, jeune et brillant universitaire, qui prépare précisément la monumentale thèse sur Wicar que nous signalons au début de ce travail est disponible pour cette mission.

Muni des recommandations et lettres d'introduction nécessaires il arrive à Rome à la mi-novembre. Successivement, et dans l'ordre, il rencontre Melle Rogeau, visite l'immeuble Wicar, rencontre Monsieur Charles Roux ambassadeur à Rome, a deux longues entrevues avec Monsieur Benigni. Ces rencontres sont très positives car F. Beaucamp obtient l'accord de l'ambassadeur pour la reconduction de la bourse, réussit à persuader Benigni de maintenir celle-ci l'année suivante à un taux, qui, avec la poursuite de l'aide de la mairie de Lille serait, selon Melle Rogeau, suffisant.

Tout paraît arrangé et le concours pour le recrutement d'un boursier Wicar, peintre, est rapidement monté : il doit s'ouvrir le 13 décembre 1937. Le lauréat en est Albert Serrure. Celui-ci arrive début janvier et prend la succession d'Esther Rogeau. Il exprime sa reconnaissance dans une lettre au président de la Société : il est bien installé, malgré l'aspect vieillot de l'appartement, surtout il est émerveillé par Rome.

Tout serait donc parfait si la reddition des comptes de l'œuvre Pie pour l'année 1937 n'était adressée à ce moment par Benigni. Non seulement le déficit s'est encore accru mais il annonce que ne pouvant récupérer diverses créances il suggère, contrairement aux accords conclus, de diminuer le montant de la bourse. Cette correspondance et le dossier l'accompagnant est soumis à Fernand Beaucamp avec mission de préparer une réponse.

Celle-ci assez sévère, met en doute l'objectivité des comptes qui sont soumis et s'étonne que l'on veuille faire retomber sur les pensionnaires, des défaillances de gestion (non-recouvrement de loyers)

imputables aux seuls pieux établissements. La lettre est soumise avant envoi à l'approbation du président de la Société des Sciences et des Arts.

A la réception de cette lettre Benigni entre en fureur et répond sur un ton encore plus sec que ... « l'administration (des pieux établissements) voudrait être éclairée sur les appréciations négatives de Monsieur Beaucamp et, en attendant confirme les décisions communiquées.. ».

Ce dernier ne se laisse pas démonter et riposte, poliment, en s'étonnant de l'interprétation donnée à ses propos. Sans vouloir mettre en doute l'intégrité des pieux établissements, il rappelle « certaine affaire d'achat avec une congrégation religieuse où les intérêts français avaient eu beaucoup à souffrir ». Il termine en demandant des précisions sur cinq points précis des comptes présentés. Bénigni est fort en peine pour répondre : si l'exactitude mathématique des données numériques est sûre, la corrélation avec des travaux correctement, ou même réellement, exécutés est loin d'être établie...

C'est le défaut de gestion exacte et de surveillance qui est reproché, ce qui explique la colère du responsable des pieux établissements.

Un élément imprévu vient calmer la situation ; nous quittons le monde revêché de l'expertise comptable pour aborder celui infiniment plus plaisant du carnet mondain. Albert Serrure annonce ses fiançailles avec une demoiselle Vuillemain...nièce du cardinal Tisserant (1884-1972). L'Eminence, connue pour son caractère tranchant, est une des autorités du Sacré-Collège, en tant que secrétaire de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Le comportement des pieux établissements français et de leur administrateur change du tout au tout dès qu'ils apprennent qu'Albert Serrure et Fernand Beaucamp bénéficient de la protection cardinalice. Nous sommes en pleine comédie italienne : la bourse est versée sans problème au taux initialement prévu, les frais de voyage du pensionnaire rappelé en France par la mobilisation d'août 1938 lui sont spontanément remboursés, des travaux de réaménagement de l'appartement mis en oeuvre « non par sympathie, écrit avec humour le jeune peintre, mais la silhouette de Son Excellence le Cardinal a produit des effets appréciables ».

Le pensionnaire, marié à Sion (en Lorraine) le 11 avril 1939, travaille avec beaucoup d'enthousiasme. Une exposition de ses oeuvres romaines est organisée à Lille peu après la cérémonie. Les mérites de l'artiste ont été reconnus par un prix de la Société des Sciences et des Arts (prix Blondeau).

Tout irait fort bien s'il n'y avait les événements internationaux et la mobilisation de 1939 qui met un arrêt définitif au séjour romain du trentième bénéficiaire des bourses de l'œuvre pie Wicar.

Les archives de la Société contiennent le double de la lettre que le secrétaire adjoint Pierre Maurois (conservateur du palais des beaux-arts) adresse le 4 avril 1941 au maire de Lille pour attirer son attention sur la situation difficile d'Albert Serrure démobilisé et réfugié au Puy-en-Velay, avec sa femme qui attend leur deuxième enfant. Il a pu envoyer un petit secours. La mairie de Lille ne pourrait-elle lui faire parvenir la somme correspondante à la bourse romaine qu'il aurait dû toucher ?

L'histoire de l'œuvre pie Wicar s'interrompt ainsi, tristement, pour plusieurs années.

Le bilan au terme de ces deux décennies est mitigé. Certes les principes posés par Wicar avec la création de son « œuvre pie » sont respectés, mais cinq pensionnaires seulement ont été accueillis soit une moyenne près de deux fois plus faible que lors de la période précédente.

Les problèmes financiers ne sont pas résolus et nul ne peut préjuger de ce qu'auraient été les réactions des pieux établissements après le départ, dans des conditions normales, d'un boursier spécialement protégé par un Cardinal redouté.

La survie de l'œuvre Wicar à Rome

C'est grâce à une correspondance du ménage Serrure que nous reprenons contact, au lendemain de la guerre avec l'œuvre pie Wicar. Le 27 août 1945 Madame Serrure adresse une lettre au maire de Lille pour le remercier de la visite faite à leur domicile (rue Léon Gambetta) et du projet d'achat d'une oeuvre de son mari.

Suivent toute une série de renseignements, sans doute demandés au cours de cette entrevue : Monsieur Benigni est mort pendant la guerre ; il n'a pas de successeur désigné, ses fonctions étant assurées par le comptable Cocchi. Sa tâche est lourde pour remettre au point les établissements français qui ont été pillés par le séquestre nommé par le gouvernement italien. La correspondance doit être adressée soit à l'ambassadeur de France Monsieur Maritain, soit au conseiller d'ambassade M. Bourdeillette.

Reprise de contact et tentatives de réoccupation

Ces indications précises sont communiquées à la Société des Sciences et des Arts, par l'intermédiaire de M. Pierre Maurois, conservateur général des musées de Lille. L'administration municipale, bien qu'informée de l'importance de la reprise de contact avec l'ambassade de France auprès du Vatican, afin de tenter de rétablir la situation, ne réagit pas dans l'immédiat.

Il faut l'insistance conjuguée du président de la Société, de M. Pierre Desrumaux (qui agit en tant qu'ancien boursier Wicar et comme directeur de l'Ecole des beaux-arts de Lille) et du conservateur Pierre Maurois pour qu'une démarche soit faite afin d'obtenir des renseignements sur le sort précis des biens lillois mis sous séquestre et des indications sur le rétablissement des droits de ville de Lille.

La réponse met près d'un an à parvenir, par l'intermédiaire de l'ambassade de France : Mgr André Bouquin, le nouveau responsable des pieux établissements, indique que le compte de la fondation Wicar est créditeur de près de 50 000 livres, mais que la presque totalité des revenus sont absorbés par les dépenses d'entretien et de réparation. Il n'est pas question, fin 1947, d'envisager l'envoi d'un pensionnaire.

La situation évolue un peu en 1950. Un petit capital de 87 500 Lires est placé au compte de l'œuvre pie. Douze locataires occupent l'immeuble et versent 271 000 livres de loyer, dont les deux-tiers sont absorbés par les dépenses courantes. L'appartement du pensionnaire est occupé par un artiste italien, difficile à expulser en raison des lois en vigueur !

Le service du contentieux de la mairie de Lille, saisi du dossier, fait savoir que la situation s'est améliorée durant 1951, en raison d'une modification de la législation. Une enquête menée sur place par M. Desrumaux conclut à la nécessité d'une somme d'au moins 300 000 livres pour subventionner un séjour de quelques mois.

Ces renseignements sont confirmés par le professeur Pierre Combemale, doyen de la faculté de Médecine et président de la Société, après prise de contact avec Mgr. Bouquin à l'occasion d'un voyage à Rome. Il lui a été affirmé qu'il subsiste un solde suffisant au crédit de la fondation Wicar, à la fin de l'année 1953 pour subventionner une bourse.

Un concours pour un jeune peintre est donc ouvert à l'Ecole des beaux-arts, le 6 juillet 1953. Neuf candidats se présentent et, les deux premiers classés ayant des notes très proches, le jury suggère de partager le montant de la subvention entre eux. Cette proposition n'étant pas conforme au règlement, seule la jeune artiste arrivée en tête, Melle Jeanne Vansteenkiste peut bénéficier de la bourse, prévue pour trois mois.

Cette restauration de la bourse Wicar est annoncée par la presse, ce qui suscite un problème. Albert Serrure, informé par les journaux, fait valoir auprès du président de la Société des Sciences et des Arts que, n'ayant pu bénéficier, en raison de la guerre, que d'une partie de la bourse qui lui avait été accordée en 1938, il souhaite pouvoir disposer des libéralités de la donation Wicar, en compensation des deux années de séjour perdues.

Sa demande est examinée par une commission formée par la Société des Sciences et des Arts qui conclut à son rejet en raison de l'âge du demandeur, qui le fait sortir des conditions fixées par le règlement en vigueur.

Il est certes heureux qu'une élève de l'Ecole des beaux-arts de Lille puisse à nouveau bénéficier de l'octroi d'une bourse Wicar après quatorze années d'interruption, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que seul un trimestre a pu être subventionné au lieu de quatre années comme précédemment et que cette initiative ne marque pas le départ d'une série continue de bénéficiaires.

En effet Melle Vansteenkiste n'a pas de successeur immédiat, et il faut attendre 1962 pour apprendre, au cours de la séance solennelle de la Société que « grâce au concours de l'administration municipale il y a reprise d'une tradition disparue depuis longtemps : l'envoi à Rome au titre de la fondation Wicar d'une jeune artiste, Melle Janine Colin ». Les œuvres que celle-ci adresse à Lille donnent satisfaction et son séjour est prolongé d'une année.

Les conditions de financement ne sont pas connues en détail, mais il est certain que la subvention municipale y occupe une place prépondérante. Ceci est confirmé lors de la séance solennelle de la Société, le 13 février 1966 : grâce au solide appui de la ville le nouveau bénéficiaire de la fondation Wicar pourra bénéficier d'un séjour de quatre ans à Rome.

En février 1970 la désignation prochaine d'un boursier est annoncée. L'année suivante nous apprenons que la nouvelle pensionnaire Melle B...peut achever sa première année, la subvention municipale est reconduite.

Cet épisode marque la transition entre deux périodes bien différentes : Melle B.. est d'une part la dernière bénéficiaire d'une pension pour son séjour romain. Mais elle prolonge sa présence pendant...quatorze années en raison de l'inattention de certains et de la tolérance d'autres. Elle devient ainsi

la première occupante de l'appartement pour artiste de la via del Vantaggio à titre « gracieux », mais sans bourse.

Il est juste d'ajouter que cette occupation abusive, et finalement indésirée, nécessite, pour y mettre fin, le recours à un avocat et même aux forces de l'ordre.

Vers un nouveau mode de fonctionnement de l'œuvre pie Wicar

Un assez long silence accompagne cet épisode et ce n'est qu'en mai 1981 que la réactivation de la fondation Wicar est envisagée à la suite d'une lettre adressée au président de la Société des Sciences et des Arts par Pierre Desrumaux. Celui-ci intervient surtout comme ancien pensionnaire Wicar, mais tient également à fournir une explication, en tant qu'ancien directeur de l'Ecole des beaux-arts, au relâchement que vient de subir l'œuvre fondée par le testament de 1834.

Il l'attribue au « mépris des artistes pour les institutions périmées » et à « l'indifférence des professeurs », mais considère que les mentalités ayant évolué, il est maintenant temps de reprendre en main la fondation. Le directeur de l'Ecole, alors en fonction, M. Janik Rozo, le souhaite également et prend, lui aussi, contact avec le président de la Société.

Celui-ci obtient de son côté des renseignements sur l'état de la maison Wicar, par l'intermédiaire d'un ecclésiastique de ses amis, résidant à Rome. Les informations ne sont guère encourageantes : l'immeuble est squattérisé, outre la pensionnaire qui s'accroche, par des individus qui ne versent aucun loyer et l'état des lieux laisse fort à désirer.

Le bâtonnier Levy saisit l'occasion d'un voyage à Rome pour rencontrer, en octobre 1981, Mgr. Arrighi, administrateur des pieux établissements français. Celui-ci confirme l'insuffisance des ressources pour pouvoir envisager d'allouer une bourse.

Madame Jackie Buffin, conseiller municipal, déléguée aux arts plastiques, suggère compte tenu de ces diverses informations et avec l'accord de la commission d'action culturelle, de faire appel à des artistes lillois âgés de moins de 35 ans, pour leur proposer la mise à disposition, gracieuse mais sans bourse, du studio atelier de l'immeuble via del Vattagio.

Il est demandé à la Société des Sciences et de Arts de procéder à la sélection des candidats. Les propositions sont examinées par les trois instances en cause (municipalité de Lille, pieux établissements français et Société des Sciences et des Arts) ; il apparaît qu'elles concilient à la fois le respect indispensable des dispositions testamentaires de Wicar et les amendements rendus nécessaires par l'évolution tant des mœurs que de la situation socio-économique depuis un siècle et demi.

Encore faut-il, pour que ce programme puisse être mis en application que plusieurs conditions soient remplies : expulsion des locataires indésirables, remise en état d'un immeuble qui a terriblement vieilli, malgré de multiples replâtrages, mise aux normes de confort moderne afin de pouvoir recruter des occupants acceptant de déboursier des loyers corrects.

La première partie de ce programme est facilitée par une modification de la loi italienne permettant, enfin, de libérer les appartements de leurs tenaces occupants abusifs.

Nous n'entrerons pas dans le détail des travaux de restauration d'une ampleur justifiée par un délabrement accentué. Tout est à reprendre, à commencer par la toiture. Six années sont nécessaires pour mener à bien la conception puis la réalisation de ce chantier.

Madame Buffin prend très à cœur une oeuvre qui nécessite une délicate coordination avec les nouveaux administrateurs des pieux établissements, qui font preuve d'un louable esprit de compréhension. Ils consentent à avancer des fonds importants pour transformer un immeuble vétuste en un ensemble d'appartements modernes et confortables en harmonie avec le quartier privilégié où est située la maison Wicar.

Une surveillance attentive et d'occasionnelles relances sont indispensables : la responsable de la culture lilloise se déplace une douzaine de fois à Rome pour mettre au point ou réactiver des travaux, ce qui peut nécessiter la présence supplémentaire d'autorités administratives lilloises.

Les travaux achevés en 1990 donnent satisfaction, en particulier les aménagements du nouvel atelier studio mis à la disposition des boursiers Wicar.

Une adaptation du mode de désignation de ceux-ci est mise au point avec la Société des Sciences et des Arts, et au cours du premier semestre 1991, le premier bénéficiaire, le sculpteur Marc Crépy, peut inaugurer l'appartement rénové.

Nous n'énumérerons pas les titulaires qui se succèdent de semestre en semestre : le lecteur intéressé en trouvera la liste dans le catalogue de l'exposition présentée à l'Hospice Comtesse en janvier 2001 :

« Voyage à Rome. Les artistes de la fondation Wicar de 1991 à 2000 ». L'intérêt pour cette forme renouvelée de l'œuvre pie Wicar est tel qu'une liste d'attente doit être tenue à jour.

Un tel attrait pour un séjour, non complété par l'octroi d'une bourse, pourrait surprendre si l'on ne sait qu'outre la gratuité du logement, le pensionnaire bénéficie de l'exonération de toutes les charges (qui sont lourdes à Rome) y compris les fournitures de fluides et d'énergie.

Ainsi la fondation Wicar subsiste 168 ans après la disparition du généreux donateur et 140 ans après sa mise en activité. Certes son fonctionnement est quelque peu différent des prescriptions détaillées dans le testament du peintre lillois, mais la finalité reste sensiblement celle d'origine : contribuer à « l'élargissement de l'horizon des » artistes par un séjour à Rome.

Il faut d'autant plus se féliciter de cette longévité de la fondation que le mécanisme prévu par le généreux mécène était loin d'être assuré d'un fonctionnement durable ; il a d'ailleurs connu plusieurs crises, dont celles se situant un peu avant ou après la Deuxième guerre mondiale ont manqué de peu lui être fatales.

Et cependant la gestion de la fondation, confiée à trois organismes indépendants situés dans deux pays différents, a résisté à deux guerres mondiales, à plusieurs révolutions politiques, à des bouleversements des rapports entre ces deux nations et la religion catholique fortement impliquée dans le fonctionnement de cet ensemble.

Une telle longévité serait-elle un gage de pérennité ? Il est permis de l'espérer.

On ne peut manquer cependant d'être inquiet par la profonde dégradation de l'arrière-plan financier de la fondation. L'amenuisement des disponibilités a fortement réduit les services offerts aux pensionnaires.

Cette remarque nous amène à commenter la deuxième partie du titre adopté pour cette étude : « ...de la difficulté d'être généreux ». Jean-Baptiste Wicar homme d'expérience qui sait remarquablement gérer ses intérêts personnels s'est fait conseiller par un habile notaire pour rédiger ses dernières volontés. Il en résulte un document d'une précision extrême, dans lequel tout semble prévu. Tout sauf l'imprévisible : les nouveaux mécanismes économiques entraînant la dégradation rapide des monnaies, l'évolution de la sensibilité artistique transformant habitudes et modes d'expression des artistes.

Comment éviter que ces aléas, ainsi que d'autres tout aussi inattendus, ne réduisent à néant les généreuses prévisions du donateur ? L'efficace conjugaison de la sensibilité et de l'intelligence des gestionnaires (les utiles initiatives des uns équilibrant opportunément et alternativement les erreurs des autres) a, jusqu'à présent, réussi à préserver l'essentiel.

Souhaitons que cet heureux mariage se poursuive et évite des mutilations supplémentaires à l'œuvre pie Wicar.

Dr. Alain Gérard
Ancien président de la Société des Sciences, de
l'Agriculture et des Arts de Lille

SOURCES

- 1°) Archives départementales du Nord
Fonds de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille
- J 149/71, 73, 75 et 111
- Série des comptes-rendus des séances solennelles annuelles.
- 2°) Beaucamp Fernand
Jean-Baptiste Wicar (1762-1834) - Son oeuvre et son temps.
E. Raoust édit. Lille, 1939. 2 vol. XXXII - 721 pages. Illustr.
- 3°) Collectif. Catalogue de l'exposition « Voyage à Rome - les artistes de la Fondation Wicar, 1991-2000 ».
Ville de Lille édit. 2001 - 68 pages. Illustr.
- 4°) Communications personnelles de Mme Buffin et de M. J. Rozo (†), E. Tremeau.
- 5°) Dufay J.C.
Notice sur la vie et les ouvrages de Wicar.
E. Durieux édit., Lille, 1844, 72 pages. Portrait.
- 6°) Duthil Jules
L'ancienne villa Wicar à Rome, d'après les études de Maurice Ramart.
Grand Hebdom. illustré Nord de la France, 29 avril 1923 N°17, p. 263.
- 7°) Norguet Anatole de
Histoire de la Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (1802-1860)
L. Danel impr. Lille, 1925, 297 pages.
- 8°) Quarre-Reybourbon L.
La vie, l'oeuvre et les collections du peintre Wicar, d'après les documents.
Plon, Nourrit édit., Paris, 1895 - 46 pages. Portrait.
- 9°) Quarre-Reybourbon L.
Emile Salomé, peintre de genre (1833-1881)
Plon, Nourrit édit. Paris, 1905, 26 pages. Illustr.

**Les boursiers de « l'œuvre pie Wicar »
1862-1939**

1	Carolus-Duran	peintre	01-01-1862	1866
2	Salome Louis	peintre	01-04-1862	1866
3	Lemaire Hector	sculpteur	01-01-1866	1870
4	Batteur Carlos	architecte	15-09-1867	1871
5	Rogier Eugène	peintre	01-03-1870	† 1870
6	Cordonnier Alphonse	sculpteur	01-01-1872	1876
7	Wugk Auguste	peintre	01-01-1876	† 1876
8	Lefebvre Paul	peintre	01-01-1879	1882
9	Cauvain Léon	peintre	01-01-1883	1886
10	Ghesquier Désiré	architecte	01-12-1883	1887
11	Ramart Maurice	peintre	01-05-1887	1890
12	Pilgrim Georges	sculpteur	01-03-1888	1892
13	Lecocq Maurice	peintre	01-01-1892	1893
14	Sarazin Alfred	architecte	01-02-1892	1894
15	Dechin Jules	sculpteur	01-01-1898	1902
16	Giffard Léon	peintre	01-01-1898	1902
17	Santerre Prosper	architecte	01-07-1899	1901
18	Elsinger Gustave	sculpteur	01-01-1902	1905
19	Bottin Médéric	peintre	10-01-1902	1905
20	Batteur Maurice	architecte	01-02-1904	1905
21	Dilly Georges	peintre	01-04-1906	1910
22	Dechin Géry	sculpteur	01-02-1908	1911
23	Hautrive Mathilde	peintre	01-04-1910	1913
24	Dubar Robert	peintre	01-01-1914	1920
25	Favier Marcel	architecte	01-01-1912	1920
26	Boulinghien Edmond	peintre	01-01-1921	1924
27	Nys Eugène	peintre	01-10-1925	1929
28	Desreumaux Pierre	peintre	01-01-1930	1933
29	Rogeanu Esther	peintre	01-01-1934	1937
30	Serrure Albert	peintre	01-01-1938	1939